

1. Composition des équipes

1.1. Découpage territorial

En raison du nombre de clubs et de leur dispersion géographique, les comités départementaux du Doubs et du Territoire de Belfort organisent conjointement leurs championnats départementaux sur la base de deux « districts », découpés comme suit :

- L'arrondissement de Besançon et l'arrondissement de Pontarlier constituent le « District Besançon Haut-Doubs » ;
- Le Territoire de Belfort et l'arrondissement de Montbéliard constituent le « District Belfort Montbéliard ».

1.2. Catégories d'âges

Le championnat Jeunes comporte 4 catégories d'âge :

- Benjamins/Poussins
- Minimes
- Cadets
- Juniors

Deux catégories consécutives peuvent être regroupées en cas d'insuffisance d'équipes inscrites dans l'une d'elles.

1.3. Nombre de joueurs par équipe

Les équipes sont constituées de 3 joueurs par rencontre, appartenant à la catégorie pour laquelle l'équipe est engagée ou une catégorie inférieure. Sur la totalité des rencontres le nombre de joueurs utilisés n'est pas limité.

Ils doivent être titulaires d'une licence compétition.

1.4. Équipe incomplète

En cas de rencontre jouée à 2 joueurs, un assouplissement pour 2 rencontres est toléré et n'amène pas d'incidence. A partir de la 3^{ème} fois, l'équipe fautive perd la rencontre par pénalité.

1.5. Participation des féminines

Les féminines sont autorisées à jouer en championnat par équipes jeunes, leur nombre par équipe étant illimité.

2. Formule du championnat

2.1. Constitution des poules

Dans chaque catégorie, une ou plusieurs poules de 4 à 8 équipes sont constituées en fonction du nombre d'inscriptions. Lorsqu'une poule de 4 est constituée, elle sera jouée sous forme de matchs aller-retour pour proposer plus de rencontres.

2.2. Montées / Descentes

Pour accroître l'intérêt de la 2^{ème} phase, tant en terme de niveau que de diversité des adversaires, le 1^{er} de chaque poule (si poule de 4 ou 5 équipes) ou les 2 premiers de chaque poule (si poule de 6 à 8 équipes) accèdent à la catégorie supérieure entre la 1^{ère} et la 2^{ème} phase.

Le nombre nécessaire d'équipes redescend dans la catégorie inférieure pour équilibrer les poules.

2.3. Déroulement d'une rencontre

Pour toutes les catégories, les rencontres se jouent sur un total de 10 points (9 parties de simples et 1 partie de double). Les parties se jouent au meilleur des 5 manches.

3. Brûlage des joueurs

La règle des brûlages du championnat par équipes seniors existe entre les équipes jeunes d'un même club, la participation à 2 rencontres dans une équipe interdisant de jouer ensuite dans une équipe de numéro supérieur (donc de rang inférieur).

Pour alléger les contraintes, quand 2 équipes d'un même club sont dans la même poule, il est toléré à un joueur d'une équipe de remplacer dans l'autre en respectant la règle du brûlage.

Il n'y a aucun brûlage entre les championnats jeunes et seniors. Les deux épreuves sont indépendantes l'une de l'autre, et un joueur peut jouer le même week-end dans l'un et l'autre des deux championnats.

4. Administratif

4.1. Heure des rencontres

La conclusion des rencontres se fera au minimum une semaine avant la date limite de la rencontre.

Si les 2 équipes ne peuvent se mettre d'accord, la date limite **est fixée au samedi 14 heures** dans la salle du premier nommé. Dans la conclusion des matches tenir compte des disponibilités des salles des clubs qui reçoivent.

En cas d'impossibilité de jouer le samedi vous pouvez, en accord avec l'autre club, vous rencontrer le mercredi qui précède ou le dimanche qui suit

4.2. Report de rencontre

Tout report de rencontre après la date limite doit rester exceptionnel et ne sera autorisé que si la demande a été formulée au préalable auprès responsable du championnat par mail par les associations des 2 équipes concernées qui se sont mises d'accord.

Les rencontres de la dernière journée de chaque phase ne peuvent être reportées.

4.3. Feuille de rencontre

Le logiciel GIRPE doit être utilisé pour établir les feuilles de rencontre. L'équipe qui reçoit doit remonter la feuille GIRPE dans SPID dès que possible, au plus tard le mardi qui suit la rencontre.

4.4. Rencontre contre exempt ou forfait

L'équipe exempte de rencontre lors d'une journée de championnat, ou bénéficiant d'un forfait de son adversaire, doit impérativement saisir dans le SPID une feuille de rencontre avec une composition d'équipe dans les mêmes délais.

5. Finales

Un après-midi de finales est organisé en fin de saison, regroupant les meilleurs équipes des deux districts dans chaque catégorie.

Le nombre d'équipes par catégorie et la formule sont définies en fonction du nombre d'équipes participant au championnat jeunes sur l'ensemble des deux districts.

La date des finales retenue pour cette saison est le **samedi 5 juin 2027** (lieu à définir).

Jacques DUSSOUILLEZ

Responsable championnat
jeunes du District de
Besançon / Haut-Doubs

jacques.dussouillez@doubstt.com

Tél : 06 33 66 00 77

Raphaël BALLAND

Responsable championnat
jeunes du District de
Belfort / Montbéliard

raphaelballand90@gmail.com

Tél : 06 30 10 57 11

Jean-Michel HELLER

Responsable
Commission Sportive
Départementale

jmichel.heller@gmail.com

Tél : 06 68 76 95 22